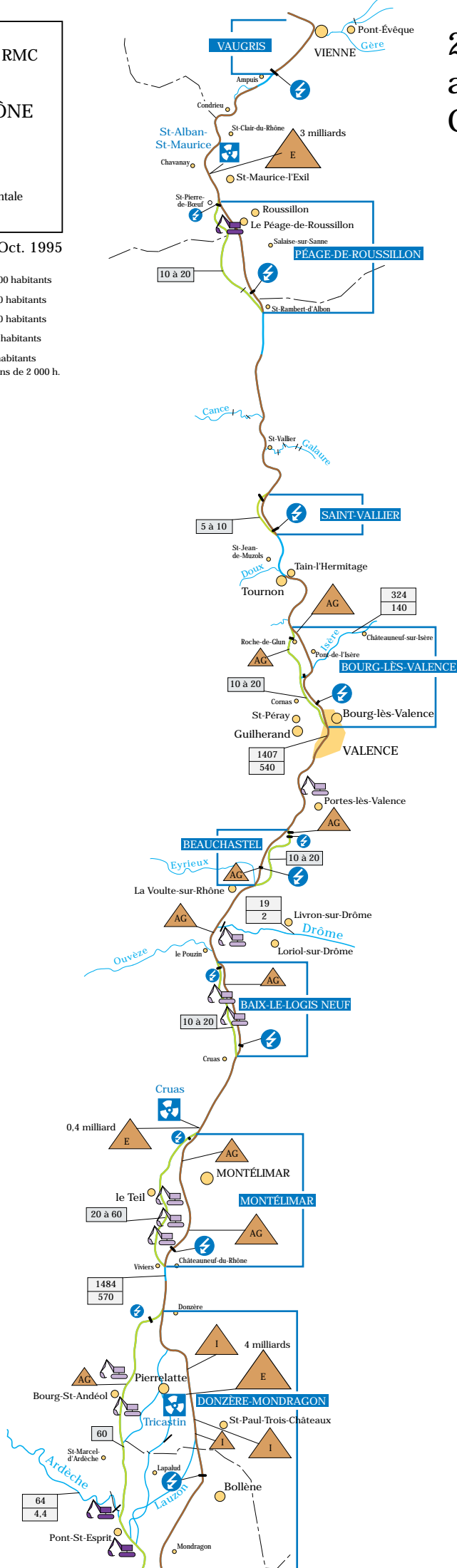


1 : 350 000

--- limite départementale
- - - frontière

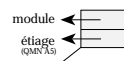
Comité de Bassin RMC, Oct. 1995

- VALENCE de 50 000 à 100 000 habitants
- VIENNE de 25 000 à 50 000 habitants
- Guilhaud de 10 000 à 25 000 habitants
- St-Péray de 5 000 à 10 000 habitants
- Condrieu de 2 000 à 5 000 habitants
- St-Pierre-de-Bœuf commune de moins de 2 000 h. ou lieu-dit

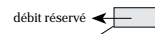


HYDROLOGIE

débites des cours d'eau à des stations représentatives (en m³/s)



débites réservés à l'aval des principaux barrages (en m³/s)



volume des lacs et des retenues en millions de m³ (seuil de 1 million de m³)

FONCTIONNEMENT PHYSIQUE DU COURS D'EAU PERTURBÉ PAR :

- modification de régime hydrologique
- extractions
- aménagements (recalibrage, digues)
- causes multiples
- écoulement temporaire

PRINCIPAUX OUVRAGES ET AMÉNAGEMENTS

- barrage
- seuil, prise d'eau
- secteur aménagé par succession d'ouvrages
- obstacle infranchissable (poissons)
- centrale nucléaire
- centrale thermique
- usine hydroélectrique
- microcentrale
- VAUGRIS nom de l'aménagement
- extraction dans le lit mineur
- extraction dans le lit majeur

PRÉLÈVEMENTS EN EAUX SUPERFICIELLES (données Agence)

- prélèvements ponctuels (en m³ par an)
- agriculture 500 000 à 1 million
 - industrie 1 à 5 millions
 - eau potable 5 à 50 millions
 - électricité nucléaire ou thermique > 50 millions
- 4 milliards — volume annuel prélevé

multiples prélèvements dispersés

- agriculture
- industrie
- domestique

transferts

- canal
- Verdon 7 m³/s transfert interbassin important (débit et/ou volume annuel, origine et destination de l'eau, limite 1 m³/s)